

MARTIGNAT

Bulletin d'information de l'équipe municipale

Info

36

Avril 2010

Sommaire

- Nouveaux matériels
- Parcours de citoyenneté
- Travaux rue des Peupliers
- Connaissez-vous bien votre village ?
- Centre de loisirs
- Nouveaux commerces
- Déjections canines
- Nettoyage de printemps
- Supplément
 - ▶ Tennis Club

Manifestations

AVRIL 2010

Samedi 10 :

Nettoyage de printemps, place de la mairie, RDV à 8h00

MAI 2010

Tous les week-ends :

Championnat par équipes de Tennis

Samedi 8 :

- Cérémonie, Anciens Combattants
- Randonnée familiale nocturne à l'initiative du Sou des écoles

Dimanche 23 : Sortie motos par les Calandres et Guidons du Lange

Samedi 29 : Fête des Mères, salle des Fêtes à 19h.

JUIN 2010

Dimanche 6 : Vide grenier du Sou des écoles

Samedi 12 :

- Ronde des fours des Pompiers
- Festiv'Kerm de l'ASCOR

Dimanche 13 : Thé dansant de la Gymnastique Volontaire

Samedi 26 : Fête des écoles

Dimanche 27 : Sortie voitures organisée par les Calandres et Guidons du Lange

Nouveaux matériels

Les sapeurs pompiers de notre commune ont été dotés d'un nouveau véhicule d'intervention.

En effet, le précédent était devenu obsolète, tant sur la capacité à emmener les hommes au feu, que sur l'assurance de leur sécurité.



Véhicule de **Première Intervention**, double cabines 7 places sur la base d'un modèle Jumper châssis long, moteur à essence de 110 CV ; PTC 3500 Kg
Il est équipé d'une citerne de 600 L en inox alimentaire et d'une pompe de 18 CV- 2 cylindres en V 4 temps

La mairie de Martignat vient également de faire l'acquisition d'un nouveau tractopelle en remplacement de l'ancien devenu trop vieux après 8 000 h d'utilisation.

Il sera mieux adapté aux besoins de la commune pour les :

- Chargement du sel
- Manipulation des palettes
- Curage des fossés
- Nettoyage des chemins en forêts



Engin CASE 580 SM équipé de fourches, godets de curage et de tranchée



www.martignat.com



martignat@wanadoo.fr

Le parcours de citoyenneté

La citoyenneté confère des droits, mais impose aussi des devoirs envers la société.

Etre citoyen, c'est avant tout être responsable.



Première étape

L'enseignement de Défense a été prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 2^{ème} et de 1^{ère}.

Cette sensibilisation au devoir de Défense, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU).

Deuxième étape

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Troisième étape

Dans ce parcours de citoyenneté une **Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)** est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement et l'âge de 18 ans.

Cette journée permet :

- De rappeler que les forces armées agissent pour que la liberté puisse exister sur notre territoire, mais aussi en Europe et sur d'autres continents.
- D'avoir l'occasion de communiquer directement avec la communauté militaire.
- De découvrir les multiples métiers et spécialités qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.
- De saisir des opportunités d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté.

En fin de journée, un certificat de participation sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est exigé pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

La journée d'appel en pratique

Vous recevrez un préavis d'appel entre la date du recensement (en votre mairie) et votre 18^{ème} anniversaire.

Ce préavis d'appel vous propose une date pour votre JAPD, accompagné d'un coupon-réponse. Vous avez un délai de 30 jours pour répondre, soit en acceptant la date proposée, soit en demandant une autre date plus appropriée.

La JAPD se déroule sur une journée à la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey. Elle démarre aux alentours de 08 H 30 pour s'achever vers 17 H.

Muni d'un titre de transport aller-retour remis avec votre convocation, vous serez pris en charge à votre arrivée en gare.

La JAPD débute par des formalités administratives et



des tests d'évaluation visant à estimer le niveau de lecture du français pour, si besoin est, faire une demande d'aide et de cours.

Trois modules sont ensuite proposés, d'environ 50 minutes chacun, qui visent à mieux faire comprendre les objectifs de la défense, avec différents intervenants traitant des grands problèmes géopolitiques. Cette journée est aussi l'occasion de découvrir les différents métiers de l'Armée.

Un module pratique de secourisme est aussi intégré à cette journée.

Les sites militaires organisent généralement une visite des installations.

NOTA : Le titre de transport non utilisé pourra vous être remboursé, il faudra pour cela le restituer.

Travaux rue des Peupliers

Au cours des aménagements, rue des Peupliers et du Commerce, il restait des canalisations à poser. Certaines autorisations administratives n'étant pas prêtes, nous avons décidé de reporter ces travaux à la fin de l'hiver. Un enduit bi couche avait donc été déposé afin de passer les mauvais jours. Avec le gel, le dégel et la pluie, il n'a pas tenu tout l'hiver. Les centrales à goudron étant fermées, il n'a pas été possible de maintenir la chaussée dans un état correct.

Depuis le début du mois de mars, les travaux ont repris et les centrales maintenant ouvertes nous permettent une remise en état au plus vite de ces rues.

Ces travaux consistent à grossir le tuyau des eaux pluviales rue des Peupliers et rue du Commerce. Nous remplaçons le canal en pierres sous le passage à niveau par un tuyau de Ø1200 mm.

Ces aménagements devraient permettre d'absorber les pluies intenses telles que nous les avons connues au cours de l'été 2009 et éviter des inondations aux riverains.



Les aménagements sont engagés rue des Peupliers qui est barrée pendant la durée des travaux

Connaissez-vous bien votre village ?

Sauriez-vous reconnaître le lieu où cette photo a été prise sur le territoire de notre commune ?



Réponse à la question du N° 35

Il s'agissait de l'ancienne fontaine à bras au croisement de la rue du Crêt béni et de la Grande rue.



Centre de loisirs

Cette année, le centre de loisirs fonctionnera du lundi 5 juillet au vendredi 23 juillet 2010.

Les parents pourront inscrire leurs enfants pour 2 ou 3 semaines consécutives soit du 5 juillet au 16 juillet, du 12 juillet au 23 juillet ou du 5 juillet au 23 juillet 2010.

Pour permettre une bonne organisation de ce centre et prévoir le personnel suffisant, les inscriptions, à l'aide de coupons réponses disponibles en mairie, seront closes le 8 avril.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser en mairie auprès de :

Mme Danielle DUBOIS SEVENIER au 04 74 81 12 94.

Nouveaux commerces à Martignat

Du fait de la cessation d'activité de l'épicerie Vival et du transfert du bureau de poste en agence postale communale, nous disposons de trois locaux commerciaux.

Après quelques temps de recherche, nous avons trouvé des candidats qui pourront s'installer dès que nous aurons terminé les travaux d'aménagement propres à ces nouvelles activités. Il s'agit d'une fleuriste dans la partie haute des locaux de l'épicerie et d'une coiffeuse dans la partie basse. Ces deux activités devraient débuter mi-avril.

Le salon de coiffure « Epi-tête » féminin masculin sera ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le vendredi de 9 h à 18 h 30 et le samedi de 8 h à 15 h.

Le magasin de fleurs au « Sabot de Vénus » proposera bouquets, plantes en pot, compositions, articles de décoration, ainsi que des livraisons et des services de nettoyage au cimetière. Il sera ouvert du mardi au samedi de 8 h à 19 h 30 et le dimanche de 8 h à 13 h.

En ce qui concerne l'ancien local de la Poste, il sera occupé au 1^{er} septembre par une kinésithérapeute qui, elle aussi, participera à la vie de la commune.

Ces nouvelles activités, en complément de celles déjà existantes : le bar restaurant Biasini, le bar tabac journaux « au Comptoir de Marie », la boulangerie Lapalus, la psychomotricienne, le médecin et l'agence postale animeront notre village. Mais attention, nous devons les faire travailler, sinon ces professionnels, malgré leur enthousiasme et leur volontarisme, ne pourront que baisser les bras et alors nous ne pourront pas dire « à si j'avais su » car il sera trop tard.

Si nous voulons que notre village vive, consommons dans notre village.

Déjections canines

Vous êtes lassés de marcher dans les productions canines !!!

Propriétaires de chiens, il vous appartient de ramasser les déjections de vos protégés. Des kits de ramassage (pincettes et sacs) sont vendus chez les vétérinaires.



**Nous comptons
sur votre civisme**



Nettoyage de printemps

Vous êtes sensibles à la protection de notre environnement.

Vous êtes tristes de constater le nombre de déchets déversés ici et là, dans notre commune.

Vous êtes proches de la nature et écologistes dans l'âme.

Alors vous devez joindre le geste aux bons sentiments. Vous allez donc participer avec nous au nettoyage de printemps de notre village.

Vous êtes conviés avec votre bonne humeur,

**le samedi 10 avril dès 8h00, sur la place de la mairie.
Venez nombreux.**